



Compte rendu du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 11 juillet 2016
6ème séance de l'année 2016

Convoqué le 06 juillet 2016, le Conseil Municipal de la Commune de HUAHINE a tenu sa 5ème séance en session ordinaire le lundi 11 juillet 2016 dans la salle de conseil de l'hôtel de ville de Fare, sous la présidence de Monsieur Marcelin LISAN, maire de la commune, avec Madame Tania TEREMATE, secrétaire de séance nommée conformément à l'article L.2121-15 du CGCT.

Vingt-neuf (29) membres du Conseil Municipal étant en exercice.

Vingt et un (21) membres sont présents au moment du vote :

CHEOU Ronald, CHONG Claude, FAATAUIRA Camille, FANIU Erick, GIBERT Pitori, HOPARA Nano, LEMAIRE Gaston, LISAN Marcelin, MATTERAI Richard, PAU épouse ROURA Nicole, TAAROAMEA Bruno, TEFAATAUMARAMA Timiona Erwan, TEHAAMANA Clothilde, TEMAIANA épouse TEREMATE Tania, TEMAURI Jean-Marie, TEPA Eremoana, TINITUA épouse BUARD Mathilde, TUIHANI Eugène, TUIHANI Georges, TUIHANI-TEHEIURA Romain, TUMARAE Grégoire.

Quatre (04) membres ont donné pouvoir :

VAIHO Dorida	a donné procuration à	TAAROAMEA Bruno
MALATESTTE Antonio		FAATAUIRA Camille
TEMAUU épouse MAI Rosine		TUIHANI Eugène
TEPA Gérard		ROURA Nicole

Quatre (04) membres sont absents :

LEFORT Bernard
MOU SIN Gaéton
TAEREA Moeata
TAPAO épouse FAAHU Tatiana

Présents à titre consultatif :

Nelson TEPA, Directeur général des services
Malissa ITCHNER, directrice du département des affaires administratives
Enoha TEIVA, directeur du département comptable et financier
Neti TEIVA, directeur du département des ressources humaines
Nestor NATUA, responsable du département de sécurité publique
Hiro LEMAIRE, responsable du département des relations à la population
Romuald LAI, chef de corps des sapeurs-pompiers
Albert ROI, conseiller pédagogiques
Cédric ROUX, principal adjoint du principal du collège de Huahine

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par le Maire à 13h10, une prière est dite par M. Camille FAATAUIRA.

1) Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 15 juin 2016

Le document ne soulevant aucune observation, le Maire demande aux conseillers de voter à main levée.

Indications de vote :

Pour : 25
Contre : /
Abstention : /
Adopté à l'unanimité

2) Présentation de divers projets :

- a) Options sportives va'a et volley-ball au collège de Huahine, par MM. Cédric ROUX, adjoint au principal du collège, et Albert ROI, conseiller pédagogique.

b) Système d'Information Géographique, par MM. Hiro LEMAIRE et Georges KEANE.

3) Examen et approbation de divers projets de délibération

- 69/2016 : portant suppression d'un emploi vacant de secrétaire d'état civil à temps complet au sein de la commune de Huahine
- 70/2016 : portant création d'un emploi permanent à temps non complet de secrétaire d'état civil au sein de la commune de Huahine
- 71/2016 : portant création d'un emploi permanent à temps non complet d'assistant administratif au sein de la commune de Huahine
- 72/2016 : modifiant la délibération n° 147/2015 portant création d'emplois occasionnels au sein de la commune de Huahine pour l'année 2016, et abrogeant la délibération n° 25/2016 du 26 février 2016
- 73/2016 : portant réforme de divers matériels informatiques communaux
- 74/2016 : complétant la délibération n° 155/2015 autorisant la commune de Huahine à vendre des déchets valorisables
- 75/2016 : complétant la délibération n° 120/2015 du 7 octobre 2015 relative à la constitution d'une régie de recettes et à l'encaissement de recettes par le régisseur de recettes
- 76/2016 : modifiant à nouveau la délibération n° 8/2000 du 27 mars 2000 portant institution de la taxe de séjour sur le territoire de la commune de Huahine
- 77/2016 : modifiant la délibération n° 68/2015 acceptant le principe de l'opération intitulée « acquisition de matériels informatique et logiciel en vue du déploiement de la télétransmission dématérialisée des actes communaux soumis au contrôle de légalité », approuvant le dossier technique et sollicitant le concours financier du FIP, et abrogeant la délibération n° 161/2015 du 20 mai 2015
- 78/2016 : relative à l'organisation du déplacement d'une délégation communale à l'occasion de la 13^{ème} conférence des entreprises publiques locales Outre-mer en Nouvelle-Calédonie et habilitant le Maire à entamer une procédure de jumelage entre les communes de HUAHINE et de BOULOUPARIS en Nouvelle-Calédonie
- 79/2016 : octroyant une subvention de fonctionnement à l'association dénommée « amicale sportive du collège de Huahine » pour l'exercice 2016
- 80/2016 : approuvant la mise à disposition, à titre gracieux, d'un emplacement communal en faveur du « Comité futsal de Huahine » pour l'implantation d'un terrain public de beach-soccer
- 81/2016 : autorisation l'utilisation des moyens techniques et humaines de la commune de Huahine pour accompagner l'organisation de la 25^{ème} édition de la classique « Hawaiki Nui Va'a »
- 82/2016 : abrogeant la délibération n° 59/2016 du 6 mai 2016 instituant des zones d'interdiction de mouillage des navires de plaisance dans le lagon de Huahine

Indications de vote :

Pour : 25

Contre : /

Abstention : /

Adoptés à l'unanimité

4) Questions diverses

Les interventions des élus ont porté sur :

1) Annonces :

- Proposition de mettre en place une bourse d'aide aux jeunes bacheliers qui entrent à l'université, contre présentation d'une attestation d'inscription ;
- Journée du 14 juillet : tous les groupes des 7 districts ainsi que les conseillers sont attendus pour un départ du défilé à 9h, avec levé des couleurs par l'amicale des anciens militaires place Hawaiki Nui Va'a ;
- Heiva : 10 matahiapo de chaque district sont invités à chaque soirée de concours de chants et danses place Marara ;
- Déplacement (par bateau) des élus à l'occasion du voyage des matahiapo à Maupiti : Richard MAITERAI, Eugène TUIHANI, Grégoire TUMARAE, Eric FANIU, Pitori GIBERT, Claude CHONG ;
- Visite d'Alain JUPPE à Huahine le lundi 25 juillet après-midi ;

- Visite du directeur de cabinet de François BAROIN, président de l'AMF, les 30 et 31 juillet à Huahine ;
- Communication de la liste des matahiapo, animateurs et pompiers partant pour Maupiti (2 vols des 25 et 26 juillet) ;
- Travaux d'entretien de la route du Hana iti réalisés récemment par les services de l'équipement ;
- La société BOYER devrait démarrer le chantier de forage de Fiti le lundi 18 juillet ;
- Publication faite d'une offre pour le recrutement de 03 nouveaux APJA à temps non-complet (permis VL obligatoire, niveau minimum requis CAP-BEP, condition physique...), clôture de l'offre le 20 juillet pour un recrutement prévu en décembre 2016 avant formation en janvier 2017 (ou juillet-août) ; rappel que tout nouveau fonctionnaire reste stagiaire pour une durée d'un an avant d'obtenir, si les conditions sont réunies, un contrat à durée indéterminée ;
- Passage du permis de conduire remplacé, à partir du 18 juillet, par la « capacité de conduire » dans les archipels (spécifique à Huahine, en l'absence d'infrastructure routière) ; l'examen est organisé sur l'île et dispensé par des agents du Pays ;
- Remerciements de la délégation des matahiapo de Papeete au conseil municipal (hébergement dans les locaux communaux de Faie, invitations aux soirées du Heiva...).

2) Doléances :

- Factures d'eau : toujours distribuées aux abonnés de la zone de Haapu (Tiapaa) qui devaient bénéficier d'une annulation pour cause de non alimentation en eau (décisions prise en SPIC) ; sans résiliation en bonne et due forme à la régie (contre paiement de 2.500 frs), la facturation continue, idem pour les relances du Trésor ; une simple décision en SPIC doit faire l'objet d'une délibération ; il semble qu'une délibération ait été prise en 2015 ; la liste exacte des abonnés doit être fournie (secteurs spécifiques de Haapu et de Faie) ; de l'eau arrive bien à certaines maisons de Tiapaa durant la nuit ; pour mettre en dégrèvement, obligation de passer à nouveau en SPIC, et nécessité pour les abonnés concernés de présenter leur situation à Areva TEFAATAUMARAMA pour un recensement le plus exact possible ;
- Matahiapo : contestations sur le décompte alloué à Haapu et demande de réduire le nombre de rauti pour le déplacement à Maupiti ; demande d'une contribution plus importante des matahiapo lors des cocktails qu'ils sont chargés de préparer pour la population à la demande de la commune (bémol du 29 juin) ; reste le cocktail du Hawaiki Nui Va'a (celui du 14 juillet sera préparé par la cuisine centrale) ; difficultés de communication avec le président de l'association des matahiapo qui exige la présence du maire et du 1^{er} adjoint sans considération pour les élus en charge de ce domaine ; une réunion sera organisée avant le départ pour Maupiti et un bilan sera dressé au retour ;
- Heiva : siège d'élus occupé par une invitée lors de la soirée de concours du 8 juillet, demande aux responsables de respecter les sièges attribués aux conseillers municipaux ; le front de mer est mieux adapté au défilé des chars fleuris que la place Marara ; si on invite une délégation (ex : colonie) gratuitement aux soirées, il faut le faire pour toutes les soirées de concours du Heiva pour tous les groupes des districts ; la colonie présente aux soirées des 8 et 9 juillet a été invitée par le Maire ; rappel du Maire que tous doivent respecter les décisions qui seront prises par le jury et annoncées lors de la soirée du 23 juillet ; éviter à l'avenir que ce soit un habitant d'une autre île qui se charge de monter sur scène avec un groupe pour le Heiva (excepté pour la chorégraphie) afin de rester dans la culture de l'île, idem pour les musiciens dans les orchestres ; le Tomite a validé les changements constatés pour cette année ; le jury est composé d'un représentant par district participant, les fiches de notation de chaque soirée sont récupérées par le chef de la police municipale pour ensuite être déposées dans le coffre-fort de la régie ; les recettes à l'issue de 4 soirées de concours s'élèvent à plus de 1,2 millions CFP ;
- demande de faire aboutir le projet d'installer des défibrillateurs dans chaque mairie annexe et l'implantation des sirènes d'alerte tsunami de Haapu et Faie (dalles en cours de réalisation) ;
- Maeva : demande de recharge de la route du motu de Maeva, difficultés au niveau du marae Anini ; des riverains s'opposent à ce que la route soit élargie (les chauffeurs communaux empiètent sur les propriétés et sont envoyés sur place sans avertir les élus) ; demande de remblayer le grand trou situé sur le terrain entre la cantine et le temple ; projet de reconstruction de l'école de Maeva à présenter au plus tard en octobre 2016 pour examen par le FIP en février 2017 ; si la demande est retenue, élèves et enseignants devront être déplacés en août 2017 vers l'école provisoire de Marara à Fare, les

transports scolaires devront être réorganisés en conséquence, à charge pour les élus d'informer leurs administrés ; un cabinet d'architecte réalise actuellement les plans de la nouvelle école ;

- Plateau sportif couvert : les élus de Maroe restent dans l'attente de l'arrêté modifiant l'objet de l'affectation de la parcelle par le Pays ; un devis récent d'un fournisseur de Tahiti (système IPE galva à chaud boulonné) permettrait la construction de 3 plateaux pour un coût de 8 800 000 par salle de 28 m x 16 m, un appel d'offres doit être lancé pour dépouillement fin octobre dans le meilleur des cas ; reste à prioriser les salles à construire ou rénover ;
- Mise au point sur la programmation des travaux à réaliser par la drague pour les cultivateurs des districts ; les travaux devraient être bouclés d'ici fin août ; les parcelles communales prévues pour les jeunes agriculteurs ne sont pas encore prêtes ; les cultivateurs participant aux faitoraā maa de leurs districts se sont engagés à fournir des tubercules de ufi à la délégation de matahiapo lors de leur déplacement sur Maupiti.

La prière est dite par Monsieur Eremoana TEPA puis le Maire remercie les membres de leur participation avant de lever la séance à 16h50.

La Secrétaire,

Le Président,

Tania TEREMATE

Marcelin LISAN

Affiché le 13 juillet 2016